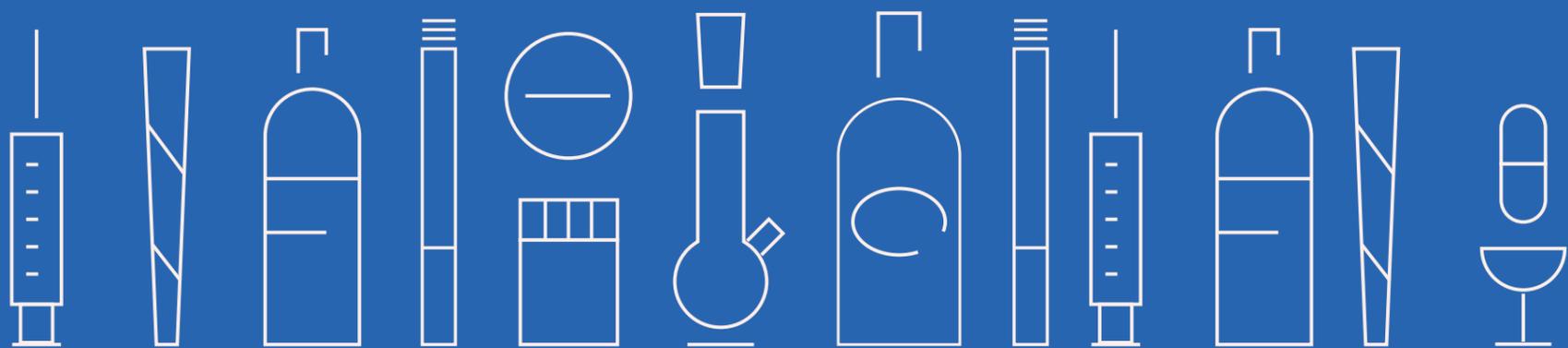




COMMENT GÉRER LES CONSOMMATIONS D'ALCOOL ET DE DROGUES À BORD DE MON NAVIRE ?



Pour avoir des réponses à vos questions, adhérez à la charte de prévention des conduites addictives dans les armements à la pêche.

PLUS D'INFORMATIONS :

LE COMITÉ RÉGIONAL DES PÊCHES MARITIMES ET DES ÉLEVAGES MARINS

| crpmem-bretagne@bretagne-peches.org

| 02 23 20 95 95

L'INSTITUT MARITIME DE PRÉVENTION

| contact@institutmaritimedeprevention.fr

| 02 97 35 04 30



**ARMATEUR
RESPONSABLE**